



0010089

4



Registre des Mariages

célébrés

dans l'arrondissement d'état civil de Grandson

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre renferme trois cents pages

Lausanne, le 27 Décembre 1928

**Pour le Département
Le Chef du Service de Justice :**

Sol. Roth

Registre des mariages

Form. 3.

N° 1

Jobin - Benay

Le présent volume fait suite au n° 6 contenant les inscriptions des n° 5 de l'année 1927 jusqu'au n° 17 de l'année 1928. Au 1^{er} Janvier 1929 est entrée en vigueur l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928 qui abroge et remplace celle du 21 Février 1910. Les inscriptions faites dès le 1^{er} Janvier 1929 sont soumises à cette nouvelle ordonnance. Grandson, 1^{er} Janvier 1929. L'off. de l'état-civil. Gust. Guillaud

Le vingt trois Février _____ mil neuf cent vingt-neuf _____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Jobin Joseph Ariste _____

profession : menuisier horloger _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Les Bois _____

domicilié à Coucelettes mère Grandson _____

né le 17 avril _____ 1903 à Laignelégier _____

fils de Jobin Ariste _____

et de Gerthe, née Rouaud _____

et

Benay Ida _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Valpreux sur Orsine _____

domiciliée à Grandson _____

née le 21 Février _____ 1907 à Grandson _____

fille de Benay Alfred _____

et de Marie Brunehine, née Benay _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Benay Alfred à Grandson _____

2. Jobin Ariste fils à Coucelettes mère Grandson _____

Les témoins :

Benay Alfred _____

Jobin Ariste fils _____

Les époux :

Jobin Joseph _____

Ida Benay, née Jobin _____

L'officier de l'état civil :

Gust. Guillaud _____

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Les Bois, _____
 Ursins et Grandson. _____

N° 1Couchet-Rebeaud

Le premier Mars _____ mil neuf cent vingt-neuf

_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Grandson _____

Couchet Pierre Samuel _____

profession: agriculteur _____

état civil: célibataire _____

Originaire de Saigny _____

domicilié à La Ouche vire giez _____

né le 1^{er} Mai _____ 1900 à La Ouche vire giez _____

fils de Jules Elies Couchet _____

et de Louise Marie née Agnet _____

et
Rebeaud Marianne Marie _____

état civil: célibataire _____

Originaire de Yvermand _____

domiciliée à Yvermand _____

née le Yvermand 1^{er} Marie _____ 1906 à Yvermand _____

fille de Constant Rebeaud _____

et de Marie Clésie née Galy _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

1. Couchet Emilie à La Ouche vire giez _____

2. Rebeaud Fernand à Yvermand _____

Les témoins:

E. Couchet.

F. Rebeaud

Les époux:

P. Couchet

M. Rebeaud

L'officier de l'état civil:

Gust. Guionard

Communiqué aux officiers de l'état civil de Yvermand _____
et Yvermand _____

N° 3

Giroud-Lecoultré

Le seize Mars _____ mil neuf cent vingt-neuf
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de Grandson _____

Giroud Etienne René _____

profession : jardinier _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Grandevant _____

domicilié à Pully _____

né le 17 décembre _____ 1900 à Grandson _____

fils de Edmond Louis Giroud _____

et de Elise Rosalie née Reymond _____

et
Lecoultré Hélène Alexandrine _____

état civil : célibataire _____

Originaire du Chenit _____

domiciliée à Pully _____

née le 7 Mars _____ 1904 au Marchais _____

filles de Jules Adolphe Lecoultré _____

et de Sophie née Siguel _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de
l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement
unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Etienne René à Grandson _____

2. Louis Giroud à Grandson _____

Les témoins :

Etienne
Giroud

Les époux :

Etienne Giroud
Hélène Giroud

L'officier de l'état civil :

Gust. Guinand

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Fiez, Pully et
l'abbaye _____

N° H.

Groux - Marthe

Le vingt-huit Mars _____ mil neuf cent vingt-neuf

_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Groux Maurice _____

profession : agriculteur _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Fiez, Savoies _____

domicilié aux Tuileries de Grandson _____

né le 20 septembre _____ 1897 aux Tuileries de Grandson

fils de Edouard Groux _____

et de Marie Blaise née Duvoisin _____

et

Marthe Louise Reine _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Gorgie _____

domiciliée à Grandson _____

née le 30 octobre _____ 1903 à Grandson _____

fille de Jacques Auguste Marthe _____

et de Louise Julie née Gielst _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Besançon Albert aux Tuileries de Grandson _____

2. Colomb Fernand à Grandson _____

Les témoins :

Albert Besançon

Colomb

Les époux :

Maurice Groux

Louise Groux

L'officier de l'état civil :

Gust. Guimard

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Fiez, Gorgie et Grandson _____

N° 5

Groux - Zuflucht

Le hente Groux _____ mil neuf cent vingt-neuf _____
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Groux Fernand _____

profession : ouvrier industriel _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Giez et ovelles _____

domicilié à Grandson _____

né le 25 Septembre _____ 1891 à Grandson _____

fils de Henri Louis Bonchant _____

et de Marie Sophie née Grandjeanne _____

et

Zuflucht Blanche Marguerite _____

état civil : veuve de Hermann dès le 30 avril 1926 _____

Originaire de Grandson _____

domiciliée à Grandson _____

née le 24 Décembre _____ 1895 à Grandson _____

fille de Jean _____

et de Julie née Frey _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Magnin Fernand à Grandson _____

2. Groux Henri à Grandson _____

Les témoins :

Magnin Fernand _____

Groux Henri _____

Les époux :

Groux Fernand _____

Groux Marguerite _____

L'officier de l'état civil :

Just. Guinand _____

Communiqué à l'office de l'état civil de Giez _____

N° 6
Herrn Meier

Le vingt neuf juin mil neuf cent vingt neuf
 _____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
 civil de l'arrondissement de Grandson

Herrn Maurice Meier

profession: commerçant

état civil: célibataire

Originaire de Lutigen

domicilié dans Trileries de Grandson

né le 10 Septembre 1900 à Trileries de Grandson

fils de Gottfried

et de Isaline née Jaquet

et

Meier Lydia Bliss

état civil: célibataire

Originaire de Niederbühl

domiciliée à Le Bois

née le 5 Octobre 1903 à Le Bois

fille de Jaquet

et de Anna Bliss née Kuhn

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

1. Herrn Gottfried, aux Trileries de Grandson

2. Meier Bliss, à Le Bois

Les témoins:

Gottfried Herron

Elisa Meier

Les époux:

Herron Maurice

Herron Lydia

L'officier de l'état civil:

Gust. Guibaud

Communiqué aux offices de l'état civil de Morat, Le Bois
 & Niederbühl

Registre des mariages

N° 7

Walter Gilliard

Le Tribunal du district
 d'Grandson, par jugement
 du 12 Mai 1937, définitif
 et exécutoire le 8 Juin 1937,
 a dissous par le divorce
 le mariage ci-contre.
 Il a fixé à 2 ans, dès le
 8 Juin 1937, le délai
 pendant lequel l'époux
 ne pourra se remarier
 Grandson, le 17 Juin 1937
 l'officier de l'état-civil,
 Gust. Guillemud



Le vingt huit _____ mil neuf cent vingt neuf
 _____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Walter Arnold _____

profession : négociant _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Gossens _____

domicilié à Grandson _____

né le 24 Juin _____ 1901 à Grandson _____

fils de Eugène Ernest _____

et de Adèle Marguerite, née Perrin _____

et

Gilliard Cloise Françoise _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Combremont le Grand _____

domiciliée à Grandson _____

née le 4 Août _____ 1904 à Grandson _____

filie de William Arnold _____

et de Marie née Gaudet _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Marcel Jean à Grandson, _____
2. Selinde Maria à Grandson, _____

Les témoins :

Maury
H. Schindler

Les époux :

Walter Arnold
Clois Walter

L'officier de l'état civil :

Gust. Guillemud

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Mins et de
 Combremont le Grand _____

N° 8.
Schwarz Golay

Le vingt six juillet _____ mil neuf cent vingt neuf
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Schwarz Walter Otto _____

profession: laitier _____

état civil: célibataire _____

Originaire de Langnau _____

domicilié à Giez _____

né le 9 octobre _____ 1905 à Saint Maurice (France)

fils de Robert _____

et de Elise née Liebli _____

et
Golay Gerthe Elisabeth _____

état civil: célibataire _____

Originaire du Gléris _____

domiciliée à Molondin _____

née le 30 juin _____ 1904 à Molondin _____

fille de Auguste Albert _____

et de Rosa Louise née Marion _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

1. Golay Auguste, à Molondin. _____

2. Schwarz Robert, à Vuissens. _____

Les témoins:

A Golay
R. Schwarz

Les époux:

Walter Schwarz
Elisabeth Schwarz

L'officier de l'état civil:

Gust. Grillemer

Communiqué aux offices de l'état-civil de Langnau,
du premier cde de mariage. _____

Le Tribunal du district
d'Orbe, par jugement
du 10 Juin 1936, déclaré
définitif et exécutoire le
30 Septembre 1936 a no.
noncé la dissolution du
mariage ci-contre.
Grandson, 3 octobre 1936.
L'officier de l'état-civil,
Gust. Grillemer



N° 9

Landi - Botteron

Le huit août _____ mil neuf cent vingt neuf
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Landi Jean Charles _____profession : ouvrier _____état civil : célibataire _____Originaire de Fontanegiv _____domicilié à Grandson _____né le 9 octobre _____ 1904 à Grandson _____fils de Paul Jean _____et de Christiana, née Pianelli _____et
Botteron Luame Lucie _____état civil : célibataire _____Originaire de Etoud _____domiciliée à Grandson _____née le 20 décembre _____ 1901 à St. Maurice _____fille de Fredéric Robert _____et de Martine, née Salame _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Suter Emile, à Grandson _____2. Botteron Yvonne, à Grandson _____

Les témoins :

SuterJ. Botteron

Les époux :

LandiJ. Landi

L'officier de l'état civil :

Gust. GuilleminCommuniqué sans officier de l'état-civil de Souvillars
et de Etoud.

N° 10

Grand-Jaquier

Le deux novembre _____ mil neuf cent vingt neuf

_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Grandson _____

Cand Emile David _____

profession : commerçant _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Juncies _____

domicilié à Grandson _____

né le 14 septembre _____ 1894 à Grandson _____

fils de Frédéric Edouard _____

et de Anna née Spitzer _____

et

Jaquier Lucie _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Bonvillars _____

domiciliée à Bonvillars _____

née le 9 Juin _____ 1895 à Bonvillars _____

fille de Edouard _____

et de Lucie Blie née Faurie _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Grand Frédéric à Grandson _____

2. Grand Ernest à Grandson _____

Les témoins :

Keris _____

Cand Ernest _____

Les époux :

Emile David _____

Lucie Cand _____

L'officier de l'état civil :

Gust. Guillemin _____

Communiqué aux officiers de l'état-civil de Saules
et de Bonvillars. _____

N° 11

Cavin, Richard

Le trente novembre _____ mil neuf cent vingt-neuf _____
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état

civil de l'arrondissement de Grandson _____

Cavin Charles _____

profession : imprimeur _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Vuclens _____

domicilié à Grandson _____

né le 27 septembre _____ 1902 à Grandson _____

fils de Ulysse _____

et de Léonie née Boland _____

et

Richard Pauline Marceline _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Governier _____

domiciliée à Governier _____

née le 7 octobre _____ 1903 à Governier _____

fille de Florentin _____

et de Françoise née Grand _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Pérochet Jacques à Grandson _____

2. Roy Louis à Grandson _____

Les témoins :

Pérochet Jacques _____

Louis Roy _____

Les époux :

Charles Cavin _____

Pauline Cavin Richard _____

L'officier de l'état civil :

Gud. Guinand _____

Vu le 19 décembre 1929.

Le Préfet
Haudou.Communiqué aux offices de l'état-civil de Grandson et de
Governier _____

N° 12

Tharin - Spring

Le vingt et un décembre _____ mil neuf cent vingt neuf

_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Grandson _____

Tharin Louis _____profession : ouvrier C.F.F. _____état civil : célibataire _____**Originaire de** Champagne _____domicilié à Grandson _____né le 14 Juin _____ 1905 à Champagne _____fils de Jules _____et de Blise née Jeanneret _____

et

Spring Nina _____état civil : célibataire _____**Originaire de** Gellerfingen _____domiciliée à Grandson _____née le 30 octobre _____ 1904 à Geneve _____fille de Ernest, décédé _____et de Emma, née Graf, décédée _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Jules Tharin, à Grandson _____2. Louis Martin, à Grandson _____

Les témoins :

Jules Tharin _____Louis Martin _____

Les époux :

Tharin Louis _____Nina Tharin _____

L'officier de l'état civil :

Gust. Guisan _____

Communiqué aux offices de l'état civil de Champagne _____
et Kirchdorf _____

N° 12

Parisod - Monneron

Le vingt huit décembre _____ mil neuf cent vingt neuf _____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Grandson _____

Parisod Roger Emile _____

profession : conducteur d'automobiles _____

état civil : célibataire _____

Originaire de Lavigny - Villetle _____

domicilié à Grandson _____

né le 15 décembre _____ 1909 à Yverdon _____

fils de Emile _____

et de Emma née Schuz _____

et

Monneron Lucie _____

état civil : célibataire, mineure autorisée, _____

Originaire de Quivill _____

domiciliée à Montagny _____

née le 4th octobre _____ 1911 à Lausanne _____

filie de Adèle Spürggeli, née Monneron _____

et de _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. Ernest Amiet à Grandson _____

2. Adolphe Wacker à Grandson _____

Les témoins :

E Amiet _____

A Wacker. _____

Les époux :

Parisod Roger _____

Lucie Parisod _____

L'officier de l'état civil :

Emil. Guillemin _____

L'inscription portant le numéro seize est la sage seize est la dernière de l'année mil neuf cent vingt neuf. Les deux et suivantes de ce registre sont de tenue identique Grandson, 31 déc. 1929 l'officier de l'état-civil, Emil. Guillemin



Communiqué aux officiers de l'état-civil de Lavigny, Lully, Amis et Montagny _____